



## **UNION REGIONALE CFDT CHEMINOTS PACA**

19 Rue Benedict - 13001 Marseille

☎ : 04.91.50.81.67 ☎ : 09.55.36.53.67 SNCF 521 885

[region@cfdtcheminotspaca.com](mailto:region@cfdtcheminotspaca.com) [www.cfdtcheminotspaca.com](http://www.cfdtcheminotspaca.com)

# **Déclaration Liminaire CER du 27 Novembre 2012**

Monsieur le Président,  
Mesdames et messieurs les Elus,  
Mesdames et messieurs les Représentants Syndicaux,

✚ Devant la commission du Développement Durable de l'Assemblée Nationale, la SNCF par la voix de Guillaume Pépy a annoncé un plan de performance destiné à réduire ses coûts de plusieurs centaines de millions d'euros. Malgré la bonne maîtrise des coûts, un plan d'économie de 300 millions d'euros sur 3 ans est mis en place.

Parmi les leviers d'action de ce futur plan, le président Pépy a évoqué une action sur les frais administratifs, sur la politique d'achat, sur l'usage du foncier ainsi que sur les systèmes d'information. Monsieur le Président, la CFDT demande d'ores et déjà comment sera décliné régionalement ce plan de performance. Nous serons bien entendu très attentifs aux mesures et annonces liées à ce plan.

✚ La SNCF a été informée le mercredi 24 octobre 2012, par courrier, de la volonté de la Direction de la Sécurité Sociale (DSS) de mettre fin à l'habilitation qu'elle a accordée à la SNCF, l'autorisant à servir les Prestations Familiales Légales à son personnel.

La SNCF gère via ses Agences Familles, les prestations familiales légales servies aux cheminots, mais aussi à travers le Fond d'Action Sanitaire et Social (FASS) des prestations complémentaires telles que : l'indemnité de garde, les aides à domiciles, les centres d'orientation sociaux pédagogiques ouverts aux enfants en difficulté...

Pour la CFDT, un tel transfert à la CNAF tient plus du dogme que de l'efficacité économique et sociale. Cette annonce est une menace sur les emplois des personnels qui se sont particulièrement impliqués au sein des Agences Familles et de l'Action Sociale. Ce sont plus de 150 emplois qui seront supprimés au sein de la SNCF.

Ce projet sera interprété comme une nouvelle attaque contre le régime spécial des cheminots. Alors que vont s'engager les discussions sur la réforme du ferroviaire mais aussi d'un cadre social harmonisé de haut niveau, le message envoyé augure mal de la suite des événements. Que penser alors des engagements récents du Ministre des Transports visant à garantir le statut actuel des cheminots de l'EPIC SNCF ?

La CFDT considère que le maintien des prestations familiales au sein de la SNCF participe au pacte social entre les cheminots et l'entreprise ferroviaire historique. Ce pacte social, nous y tenons. Pour la CFDT, les prestations familiales servies par les agences familles, tout comme celles assurées dans le cadre de l'action sociale font partie intégrante du statut des cheminots.

La CFDT Cheminots PACA revient une nouvelle fois sur les points qui ont été évoqués lors de notre audience régionale.

✚ Sur les Visites d'aptitudes : Nous souhaitons connaître la situation sur la mise en place de la commission de recours ? Quelle communication est faite aux agents sur les modalités de passage à la visite d'aptitude ?

Nous vous rappelons que la CFDT Cheminots insiste fortement sur le fait de ne pas avoir de journée de service, même partielle pendant les trajets. Une solution doit être envisagée en fonction des particularités et de l'étendue de notre région. Pour la CFDT Cheminots PACA, la pérennisation d'un centre sur Marseille reste bien entendu la meilleure solution, pour les agents, mais aussi pour la production.

✚ Sur la mise en place de l'ERO. Nous avons noté les affectations Nice et Marseille des équipes. Nous serons vigilants sur les missions des équipes. Suite à la DCI Nationale CFDT sur les équipes mobiles, il est acté que ces équipes ne sont pas des réserves déguisées et que les agents ne font pas du contrôle type ASCT. Les missions d'ASCT étant bien spécifiques.

Les revendications CFDT concernant l'ERO sont précises : sur la structure et la composition, les missions, l'organisation et les conditions de travail, la rémunération, le recrutement et le déroulement de carrière, et les formations des agents.

✚ Concernant la consultation du jour sur la création de l'infra-pôle unique PACA, la CFDT Cheminots PACA n'est pas du tout convaincu de l'utilité d'un établissement régional. Comme pour les autres établissements, étendre le périmètre sur la région risque aussi à terme de compliquer la communication entre les agents sur le terrain, l'encadrement et le siège de l'établissement. De plus, modifier l'organisation de l'établissement l'année où est prévue une augmentation de 50% du budget des travaux ne nous paraît pas une bonne idée.

La CFDT Cheminots PACA a participé à la retransmission de l'étude faite par le cabinet Transversales. Nous nous posons quand même des questions sur cette étude ! Les élus CFDT du CER n'ont pas été consultés sur le choix de cette étude ni sur le cahier des charges demandées. Pour toutes ces raisons, la CFDT est contre la mise en place de l'Infrapole unique PACA.

✚ Sur le SA2013 la CFDT demande de la charge supplémentaire pour l'ensemble des roulements TGV et Voyage de l'ETPACA pour remplacer les pertes de charge dues à des suppressions de trains pour Voyage et la modification de l'offre pour TGV avec la création d'ASPARTAM. Si l'activité décide de l'attribution des trains TGV et Voyage, la délégation CFDT demande à la Direction Régionale de se positionner en faveur de l'ETPACA pour l'attribution de charge lors de nouveaux marchés.

La délégation CFDT au CER : Charavet Séverine, Mollet Stéphane  
Le représentant syndical : Gratarolla Franck